

Image not found or type unknown



Remariage -sucession -biens dans chaque famille

Par **domi1133**, le **01/06/2015** à **11:33**

bonjour,rnrnBonjour,rnNous souhaitons nous marier .Comme c'est un remariage côté de monsieur nous pensons à notre succession pour protéger nos familles respective.rnla situation:rnrnMonsieur divorcé d'un premier mariage, 2 enfants, patrimoine moyenrnMadame célibataire sans enfant patrimoine plus élevé (succession des parents)rnNous souhaitons donc de faire un contrat de mariage pour séparer les biens. une fois marier faire un testament pour léguer tout nos biens à la famille respective c'est à dire monsieur à ses deux enfants madame à sa sœur neveu et nièce rn En fait si on fait:rnrn-un contrat de mariage du type séparation de bienrn-un testamentrn-un pacte successoralrnrnCela devient possible? Si monsieur décède avant madame, les filles de monsieur hérite t elle?rnrnMerci par avance pour vos réponses